

ADVANCE QUESTIONS TO JAPAN Add.1

FRANCE

- Quelles mesures le Japon envisage-t-il de prendre suite à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies de la résolution 62/249 relative à un moratoire universel sur le recours à la peine de mort ?
- Quelles mesures actives envisage le Japon pour lutter contre les discriminations dont sont victimes les femmes, et dont se font l'écho les ONG japonaises ? Prévoyez-vous en particulier de porter l'âge minimum de mariage des femmes de 16 ans à 18 ans, à égalité avec les hommes ?
- Bien que l'article 14 de la Constitution japonaise interdise la discrimination raciale, aucune loi n'offre de recours dans ce domaine. Quelle mesure le Gouvernement envisage -t-il de prendre pour remédier à cet état de fait dans les prochaines années ?
- Suite aux préoccupations du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, du Comité CEDAW et du Comité contre la torture, qu'envisage le Japon pour apporter une solution durable à la question des "femmes de confort" contraintes à la prostitution durant la seconde guerre mondiale ?